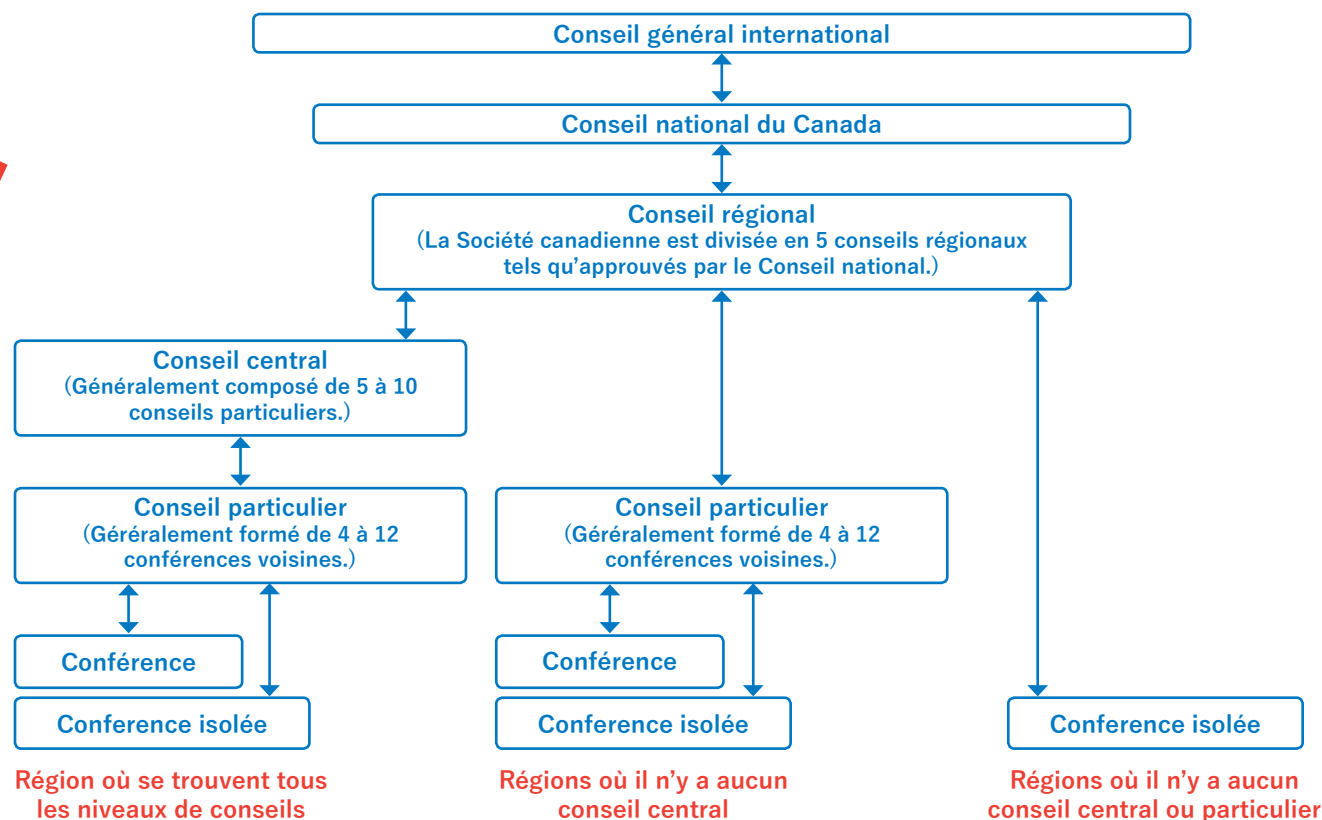


DANS CE NUMÉRO

CLIQUEABLE!

Bienvenue	2
Présentation du comité	3
Spiritualité	4
Formation SSVP au Canada - QUOI, OÙ, POURQUOI, QUI	6
Formation en ligne des conseillers spirituels	9
Notre avenir - nos membres actuels - et nos nouveaux membres	11
Appel aux ateliers - AGA 2018 Horaire du jeudi révisé	15
Animer un atelier - AGA 2018 Formulaire	17
Saviez-vous ?	18
Mission et valeurs / Contacts	19



En toute amitié, faisons le partage de nos connaissances et expériences au sein de la Société.

BIENVENUE – À LA PREMIÈRE ÉDITION DE FORMATION AUJOURD’HUI

Comme vous le savez, le bulletin Vincenpaul est désormais sans papier. Plus besoin de s’abonner, plus besoin d’attendre une livraison postale. La distribution peut maintenant s’accroître de manière exponentielle, car elle se résume maintenant à un simple clic. En même temps que le mode de livraison du Vincenpaul a changé, le nombre de parutions et le type de publication ont également été revus.

Il y aura dorénavant 10 numéros par année, disponibles dans les deux langues officielles et en version imprimable (sans photo, texte seulement). Cinq numéros seront dédiés aux régions, contenant des détails sur leurs activités et des articles sur des projets spéciaux, des œuvres spéciales, la justice sociale, les jeunes, les réunions – un numéro par région au cours de l’année, puis trois numéros sur la justice sociale et deux numéros sur la formation. Les parutions sur la formation seront diffusées en décembre et en avril.

Il s’agit d’une toute nouvelle aventure pour le comité national de formation et nous sommes donc en mode d’exploration et de découverte. Qu’allons-nous publier? Sur quoi devrions-nous concentrer nos efforts? À quoi les régions, conseils, conférences et membres s’attendent-ils de leur bulletin sur la formation? Vous devez nous éduquer. Nous avons notre propre adresse courriel, à education@ssvp.ca.

Nous commençons donc en vous présentant le comité de formation actuel, un petit groupe des plus déterminés. Nous accueillons aussi la collaboration de Claude Bédard, président national de la spiritualité, qui ajoutera à nos numéros des articles sur la formation/apprentissage spirituel.

Nous croyons que chaque vincentien a besoin de former son esprit et son cœur (âme) pour apprendre et grandir dans notre mission de « servir le Christ dans les pauvres avec amour, respect, justice et joie ». Nous avons donc très hâte de partager notre édition sur la formation avec Claude et ses conseillers spirituels, qui sont en réalité les formateurs spirituels de notre Société. Bienvenue au comité de formation !

Nous vous offrons un article intitulé Formation SSVP au Canada – un aperçu des responsabilités actuelles à l’égard de la diffusion de la formation à nos différents niveaux de fonctionnement. Nous publions aussi un article SAVIEZ-VOUS QUE qui résume différents affichages, des nouvelles sur les politiques et « obligations » à venir, tels les rapports annuels. Nous publions également à l’avance un appel aux ateliers, y compris des suggestions en vue d’améliorer l’offre et l’horaire de 2018.

Nous demandons des suggestions concernant les initiatives de formation à venir et invitons les régions, conseils, conférences et comités à partager avec nous leurs meilleures pratiques et sessions et matériel de formation, afin que nous apprenions tous à « mieux » faire les choses.

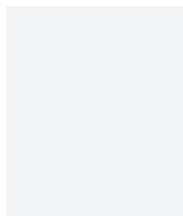
Nous vous demandons de nous aider à faire des prochains numéros sur la formation des outils d’apprentissage à l’usage de tous les vincentiens. Ces publications vous appartiennent à vous, pas à nous. Le comité est là pour appuyer les membres et non pas le contraire.

Mary, Judy, Madeleine, Kathy

**VOUS TROUVEREZ TOUTE
LA DOCUMENTATION
RÉGULIÈRE, LES
DIRECTIVES ET AUTRES
ARTICLES CONCERNANT
LA FORMATION DANS LES
PROCHAINS NUMÉROS
DU VINCENPAUL ET
LE SITE INTERNET
NATIONAL.
WWW.SSVP.CA**

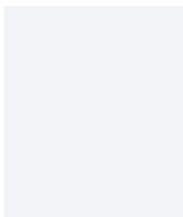
QUESTIONS...
**Contactez-nous
par courriel
education@ssvp.ca**

PRÉSENTATION DU COMITÉ



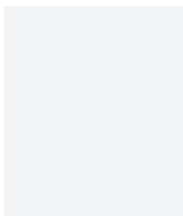
MARY GRAD - GUELPH ON - RESPONSABLE NATIONALE

Mary Grad, membre de la Conférence Our Lady Immaculate, à Guelph, depuis plus de 16 ans et ancienne présidente de la Conférence, est, actuellement, la présidente du comité national de formation et la représentante de l'Ontario. Elle est, aussi, vice-présidente des communications du Conseil régional de l'Ontario depuis cinq ans. En 2010, Madame Grad a fait partie des 10 membres, en Ontario, qui ont visité diverses conférences en vue de former les membres, en utilisant les trois nouveaux modules de formation de base.



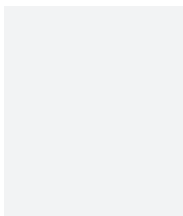
JUDY PEDDLE - ST. JOHN'S T.N.-L. - REPRÉSENTANTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

Judy Peddle est membre de la Conférence Corpus Christi, à St. John's. Au cours des 18 dernières années, elle a servi un mandat en tant que trésorière et deux mandats en tant que présidente à l'exécutif de la conférence. Elle participe régulièrement aux réunions du Conseil particulier de Terre-Neuve. Dans le moment, Madame Peddle est vice-présidente au Conseil national du Canada et représentante de l'Atlantique au comité national de formation.



MADELEINE LAFRANCE - MONTRÉAL QC - REPRÉSENTANTE DU CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC

Membre de la SSVP depuis 1993, Madeleine Lafrance a travaillé comme secrétaire et présidente de la Conférence Sainte-Louise-de-Marillac, à Montréal. Elle a également servi à titre de présidente du Conseil particulier Bellerive et, dans le moment, en tant que liaison entre deux conseils particuliers et le Conseil central, en tant que consultante pour la vente, la location et la restauration de bâtiments appartenant à la SSVP de Montréal. Madame Lafrance conserve également un registre informatisé des demandes de paniers de Noël de 80 conférences locales. Elle est la représentante du Québec au comité national de formation.



KATHY WESWICK - VICTORIA C.-B. - REPRÉSENTANTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE C.-B. & YUKON

Kathy Weswick est membre de la Conférence Sacred Heart, à Victoria. Elle a également servi à titre de présidente du Conseil particulier, et secrétaire et responsable du comité de jumelage au Conseil national. Elle est, actuellement, responsable du comité d'éducation du Conseil régional et coordonnatrice des jumelages pour les Amériques, au Conseil Général International. Madame Weswick est aussi intéressée par les archives de la Société.

Les images a été retirées pour
faciliter l'impression

REP
CONSEIL
RÉGIONAL
OUEST

À VENIR

REP
CONSEIL
RÉGIONAL
ONTARIO

À VENIR

SPIRITUALITÉ

Adapté de la 2^e lettre de l'apôtre Paul aux Corinthiens¹ - Chapitre 9:1-15

Les fruits spirituels des contributions annuelles et le partage de vos surplus²

Il n'est vraiment pas nécessaire pour moi de vous écrire au sujet de la contribution annuelle et de la transmission des fonds excédentaires. Je connais déjà votre volonté de soutenir les conseils supérieurs et les conférences plus démunies et je vante vos mérites à ce sujet-là. Votre zèle à aider les conseils supérieurs et les conférences moins fortunées est légendaire. Je vous envoie néanmoins ce message afin que les demandes qui vous sont adressées à ce sujet ne restent pas sans réponse. Je le fais pour que vous soyez prêts, comme j'ai dit que vous le seriez. J'ai cru nécessaire de vous exhorter et d'organiser les choses à l'avance en prévision des nombreux cadeaux que vous avez déjà promis. Cela doit être prêt tout comme un don, non pas comme une imposition.

Permettez-moi de vous dire la chose suivante : Celui qui sème peu récoltera peu, et celui qui sème abondamment récoltera beaucoup. Chacun doit donner selon ce qu'il a décidé intérieurement : sans être triste, ni contrarié, car Dieu aime celui qui donne avec joie. Dieu peut multiplier ses faveurs parmi vous, de sorte que vous pouvez toujours avoir assez de tout et même un excédent pour les bonnes œuvres, comme il est écrit : « Il a dispersé et a donné aux pauvres, sa justice subsiste à jamais. »

Celui qui fournit de la semence pour le semeur et du pain pour le mangeur fournira en abondance : il multipliera la graine que vous semez et augmentera votre rendement généreux. Dans tous les sens, votre générosité est enrichie, car à travers nous, elle se transforme en remerciements adressés à Dieu. Le don de cette contribution, non seulement, répond aux besoins des conseils supérieurs, en permettant l'œuvre et l'expansion de la Société au Canada et à l'étranger et en aidant les conférences moins nanties, mais il se transforme aussi en gratitude à Dieu. En raison de votre service louable et de votre abondance, ils glorifient Dieu pour votre conformité à la Règle et votre générosité à partager avec eux et avec tous. Ils prient pour vous avec nostalgie en raison de la grâce immense que Dieu vous a accordée. Rendons grâce à Dieu pour son don indescriptible !

Jésus et l'impôt du temple¹ - NAB³ Mt 17 : 24 - 27

²⁴Ils se rendirent à Capernaüm. Là, les agents chargés de percevoir l'impôt pour le Temple vinrent trouver Pierre et lui demandèrent : Votre Maître ne paie-t-il pas l'impôt du Temple? ²⁵Si, répondit-il, il le paie. Quand Pierre fut entré dans la maison, Jésus, prenant les devants, lui demanda : Qu'en penses-tu, Simon ? Qui est-ce qui paie les taxes et les impôts aux rois de la terre? Les fils ou les étrangers? ²⁶Les étrangers, répondit Pierre. - Donc, reprit Jésus, les fils n'ont rien à payer. ²⁷Toutefois, ne semons pas le trouble chez ces gens. Descends donc jusqu'au lac, lance ta ligne à l'eau, attrape le premier poisson qui mordra, et ouvre-lui la bouche : tu y trouveras une pièce d'argent. Prends-la et donne-la aux agents en paiement de l'impôt pour nous deux. »

Saint Ambroise commente que c'est une grande leçon « *qui enseigne aux chrétiens la soumission à l'autorité temporelle, afin que personne ne doive désobéir aux ordres d'un roi de la terre. Si le Fils de Dieu a payé le tribut, êtes-vous vous-même si grand que vous refusiez de payer? Même Lui, qui ne possédait rien, a payé le tribut. Vous, qui recherchez les richesses de la terre, pourquoi ne reconnaissez-vous pas les obligations se rattachant à ces biens? Pourquoi vous considérez-vous au-dessus du monde? »*

« *Aimez et respectez les comportements qui vous amènent à vivre en amitié avec les autres. Soyez convaincus aussi que votre loyale soumission au devoir peut constituer pour les autres un moyen de découvrir l'intégrité chrétienne, qui est le fruit de l'amour divin, et de trouver Dieu.* » - Saint Josémaría Escrivá

Demandons-nous aujourd'hui, dans nos prières lors des réunions de conférence ou de conseil ou encore dans l'intimité de notre foyer, si nous sommes de bons chrétiens et vincentiens qui s'acquittent ponctuellement de leurs obligations, en contribuant au bien de la Société, du pays et du monde, si sommes de bons voisins et collègues avec nos coéquipiers de travail⁴ ...

Si nous sommes des citoyens qui remplissent nos obligations de façon exemplaire, nous pouvons alors montrer à plusieurs quelle est la voie du Christ.⁴

SPIRITUALITÉ... suite

Romains¹ - NAB³ Chapitre 13 : 5 - 8

⁵Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience. ⁶C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car les magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction. ⁷Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur. ⁸Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres, car celui qui aime les autres a accompli la loi.

Saint Justin Martyr écrit au 2^e siècle : « *Comme nous l'avons appris de lui (du Christ) nous payons le tribut et les contributions pleinement et promptement... Ainsi, bien que nous n'adorions que Dieu seul, nous sommes heureux de vous obéir dans tout le reste, en reconnaissant que vous êtes les rois et les gouverneurs d'hommes, et nous prions qu'en même temps que le pouvoir impérial, vous possédiez aussi les compétences de régner qui soient pleines de sagesse.* »

Tobie¹ - NAB³ Chapitre 4 : 8 - 11

⁸Fils, donne l'aumône en proportion de ce que tu possèdes. Si tu disposes d'une grande richesse, donne l'aumône en fonction de ton abondance ; si tu possèdes peu, distribue même une partie de cela. Mais n'hésite pas à donner l'aumône, ⁹tu mettras ainsi de côté un bon trésor en prévision des jours d'adversité. ¹⁰L'aumône libère de la mort, et empêche de pénétrer dans la sombre demeure. ¹¹Les aumônes sont des offrandes dignes aux yeux du Très haut.

« *N'hésitez jamais à donner et quand vous donnez, ne vous plaignez jamais, vous saurez alors qui vous remboursera.* » - Saint Barnabée

Notes :

1. Allez à votre Bible, priez, lisez et méditez.
2. *La Règle* - Sections 2.2.10 ; 2.3.13 2.4.15 3.13 et FIN 007
3. New American Bible http://www.vatican.va/archive/ENG0839/_INDEX.HTM
4. *En conversation avec Dieu* - Volume 4, le lundi 19^e semaine du Temps ordinaire

*Claude Bédard, responsable
Comité national de spiritualité*

Les images a été retirées pour
faciliter l'impression

FORMATION SSVV AU CANADA – QUOI, QUAND, POURQUOI, QUI

QUE voulons-nous dire exactement quand nous disons : vous avez besoin de formation. Quelle image mentale surgit dans votre pensée quand vous entendez le mot formation? À quel point réagissez-vous négativement quand quelqu'un vous dit que vous devez suivre une formation?

La formation est un mot d'action, qui peut être utilisé comme un nom, un verbe, un adjectif. La formation est un processus par lequel on apprend à effectuer une procédure ou une série de procédures que nous devons apprendre ou mettre en œuvre parce qu'une série de plans, d'objectifs ou d'opérations ont été mis en œuvre ou adoptés.

Une formation peut être présentée en une seule fois, sous forme de démonstration, présentée individuellement ou en groupe, se faire par simple lecture ou en assistant à une conférence ou bien au moyen de plusieurs séances de pratique. La formation peut prendre des heures, des jours, des semaines ou même des années avant que nous atteignons nos objectifs. Aujourd'hui, de plus en plus de formations se font en étude personnelle, à l'écart de la salle de cours, sont accessibles en ligne, intuitives, issues de notre propre initiative et à notre rythme. La formation est un processus continu qui est aussi intéressant, ou ennuyeux, que nous le rendons.

La formation pourrait être jumelée/associée à l'éducation. Il n'y a pas de formation spécifique pour obtenir une éducation, mais l'éducation va de pair avec la formation. La formation intervient **QUAND** nous voulons ou devons apprendre à faire quelque chose : une nouvelle tâche au travail, un nouvel emploi ou réapprendre des méthodes et procédures mises à jour, dans notre vie quotidienne quand nous faisons l'acquisition d'un nouveau bien, nous remplaçons quelque chose, nous nous installons ailleurs ou changeons notre style de vie. Nous nous formons nous-mêmes quand le besoin est là - pour modifier un comportement, nous adapter à un

nouvel environnement ou de nouvelles circonstances, devenir plus compétent dans une tâche, une profession ou un passe-temps. **QUELS** exercices de formation avez-vous faits ces derniers temps.

En tant que nouveaux membres, nous avons été attirés par les œuvres de la Société à travers les exemples des autres, leur dévouement et le zèle avec lequel ils s'acquittent de leur rôle et posent les gestes demandés par les mots : « vivre le message de l'Évangile en servant le Christ dans les pauvres avec amour, respect, justice et joie, un contact personnel avec les pauvres et aider de toutes les manières possibles. » Nous avons appris sur la vie de saint Vincent de Paul et de Frédéric Ozanam et sur les luttes qu'eux-mêmes et nos membres fondateurs canadiens ont menées, pour établir l'organisation canadienne de laïcs catholiques auxquels nous nous sommes joints en vue d'alléger tous les types de souffrance dont les gens d'aujourd'hui sont victimes. Voilà **POURQUOI** nous faisons ce que nous faisons.

Mais nous sommes humains et les choses pratiques nous importent : le recrutement et la formation initiale, les finances et les ressources, la conservation des documents, la préparation des rapports annuels, toutes les pièces, règles, règlements et actes exécutifs nécessaires au bon fonctionnement de toutes les unités de notre Société. Nous pensons que nous devons avoir des règles à suivre. Les « quoi » signifient beaucoup pour nous.

Les règles et les procédures ne doivent pas toutefois avoir priorité sur les pratiques spirituelles – la lecture des prières d'ouverture et de clôture à chaque réunion, l'étude et la redécouverte de l'intention derrière la vision, la mission et les énoncés de valeurs qui se trouvent dans les premières pages du livre de la Règle, l'exploration de ce que signifie réellement de vivre le message de l'Évangile en « servant le Christ dans les pauvres avec amour, respect, justice et joie ». L'attrait entre la foi et les ressources disponibles. Voilà les véritables défis de formation que nous, vinciens, avons toujours connus, et connaissons encore aujourd'hui. Apprendre à écouter les mots que nous entendons avec notre cœur et notre esprit.

Nous en venons maintenant à la partie des « **QUI** » de la Société de Saint-Vincent de Paul - qui fournit la formation et le matériel, qui donne la formation, qui dirige et contrôle le processus.

Et nous découvrons que **nous devons nous former pour être vinciens**, en lisant et en suivant les directives de la Règle et du livre des statuts canadiens, en étant impliqués dans le fonctionnement et la prestation de service et d'aide aux personnes dans le besoin à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale, en assistant et en participant régulièrement à nos réunions de conférence, en prenant part aux réunions spéciales et aux sessions de for-

**LA FORMATION EST
UN PROCESSUS
CONTINU QUI
EST AUSSI
INTÉRESSANT, OU
ENNUYEUX, QUE
NOUS LE RENDONS.**

FORMATION SSVV AU CANADA – QUOI, QUAND, POURQUOI, QUI... suite

mation du conseil particulier, en assistant aux assemblées générales régionales et nationales et aux ateliers, aussi souvent que possible. Un gros morceau du « **QUI** » dépend de chacun de nous.

À l'échelle nationale, nous recommandons l'utilisation d'un ensemble d'approches communes à la formation sur la Règle vincentienne et les opérations, et comptons sur chaque niveau de la Société pour élaborer une formation appropriée à leurs membres à partir de ce matériel, et nous les encourageons à le faire. Actuellement, nous avons les 3 modules de formation canadiens, environ 8 modules internationaux et une source croissante d'autres formations et sessions d'ateliers en train d'être recueillies.

Le Conseil national a aussi donné le mandat de produire deux ensembles de politiques, procédures, matériel de formation et directives sur deux sujets d'envergure, applicables au niveau national. Il s'agit des Directives et formulaires sur la prévention de l'abus (incluant le harcèlement et la discrimination) et de voir à contracter une couverture d'assurance appropriée. Ce ne sont pas de nouvelles politiques, les pratiques de filtrage sont en application depuis 2009 et les directives de prévention de l'abus, depuis 2012. Chaque président de conseil ou de conférence doit s'assurer que ces directives et la formation qui s'y rattache ont été, ou seront, incluses dans leurs procédures de formation et d'orientation.

Enfin, comment l'article 2 de la Règle et Statuts décrit-il les fonctions de formation et les responsabilités de chaque niveau de fonctionnement au sein de notre Société? Comment appliquons-nous ces directives et règles à notre niveau?

Les rôles et responsabilités du **fonctionnement d'une conférence se trouvent dans la règle n° 2.2** du livre de la Règle. Il y a environ 14 pages de règles ici. Voyagez dans ces pages et pensez à ce que vous faites, ou ne faites pas, pour le moment. Comment la conférence trouve-t-elle son équilibre entre les besoins spirituels et temporels des membres et les besoins de ceux que nous servons? Nos conseillers spirituels de conférences sont notre meilleure source d'orientation spirituelle individuelle et de croissance.

La seule référence spécifique aux pratiques de formation des conférences est une phrase dans la Règle, en 2.2.2. Cette phrase – « Une formation continue devrait être offerte au sein de toute conférence. » Les conférences doivent décider ce que cette déclaration sur la formation signifie pour elles et comment elles vont la mettre en pratique. Avez-vous un processus de demande et de filtrage dans votre conférence ou un processus fourni par votre conseil particulier.

Le type le plus commun de formation qui est donnée au niveau de la conférence concerne l'aspect pratique, le « comment faire » par écrit, les instructions verbales et les guides en ligne pour ceux qui occupent divers rôles et positions, font des visites, font de la distribution, dans nos conférences ou tout endroit où nous interagissons avec les personnes dans le besoin. Ces procédures diffèrent entre les conférences selon les obligations et les besoins spécifiques de leurs zones géographiques.

NOUS DEVONS NOUS FORMER POUR ÊTRE VINCENTIENS - NOUS DEVONS APPRENDRE À ÉCOUTER LES MOTS QUE NOUS ENTENDONS, AVEC NOTRE COEUR ET NOTRE ESPRIT.

Les rôles et responsabilités du **fonctionnement d'un conseil particulier se trouvent dans l'article 2.3**, encore une fois, une pléthore de pages à lire et à assimiler. Le règlement de formation est indiqué au point 2.3.2 – Les conseils particuliers sont responsables d'organiser « des sessions de formation sur la vocation vincentienne et la spiritualité au profit des membres, bénévoles et employés en poste ou futurs » (il est sous-entendu que cela comprend des membres de toutes les conférences relevant de leur compétence). Plusieurs procédures ADM stipulent que la responsabilité de présenter les politiques et procédures incombe à « tous les présidents des conseils et conférences au niveau suivant ». Il s'agit là d'une grande responsabilité. Comment les directives sont-elles appliquées actuellement entre vos conseils particuliers, conférences et œuvres spéciales? Les conseils particuliers individuels ont-ils l'expérience requise pour animer des sessions de formation régulières, spécifiques ou mandatées? Sinon, comment peuvent-ils acquérir et développer cette capacité? Les présidents et dirigeants qui ont des questions concernant leur responsabilité en formation peuvent s'adresser à leur conseil régional ou au représentant national de la formation ou encore, aux membres du comité national de formation pour obtenir des conseils.

FORMATION SSVp AU CANADA – QUOI, QUAND, POURQUOI, QUI... suite

Les responsabilités relatives à la formation pour les trois niveaux suivants sont énoncées en termes généraux. Les niveaux central, régional et national sont là pour soutenir et faciliter la formation et toute politique nationale, au niveau des conférences et des conseils, au besoin.

Les rôles et responsabilités relatifs au **fonctionnement d'un conseil central se trouvent dans la Règle en 2.4**. L'article 2.4.2 stipule que les conseils centraux doivent aussi « créer pour tous les membres des occasions de croissance spirituelle » - et - « promouvoir la formation continue et le développement de tous les membres ».

Les rôles et responsabilités relatifs au **fonctionnement d'un conseil régional se trouvent dans la Règle en 2.5**. L'article 2.5.2 stipule que l'une des principales responsabilités des conseils régionaux est d' « encourager l'éducation et le développement de ses membres ».

Les rôles et responsabilités relatifs au **fonctionnement du Conseil national se trouvent dans la Règle en 2.6**. L'article 2.6.2 stipule que - au cours de l'AGA ou d'une réunion spéciale, le Conseil national peut - « amender les Statuts canadiens » (communément appelé le livre de la Règle Livre bleu) - et - peuvent « adopter des politiques et procédures destinées à guider les membres à l'égard de la structure interne et de la gestion de la Société et de ses activités et programmes variés » - et plus loin, que « L'Assemblée générale annuelle sert traditionnellement à éduquer les membres, à rehausser la spiritualité vincentienne et à promouvoir les échanges fraternels par l'organisation d'ateliers et d'événements sociaux ».

Le Conseil national assure aussi la mise à jour du Manuel des opérations, un document distinct, mais complémentaire au livre de la Règle et des Statuts du Canada. Ce manuel est disponible en ligne sur le site web national.

Vous avez maintenant à votre portée un synopsis des **QUOI**, des **POURQUOI**, des **QUAND** et des **QUI** relatifs à la formation. Si vous avez des questions ou des commentaires sur cet article, veuillez envoyer un courriel à notre comité à education@ssvp.ca.

SUGGESTIONS DE FORMATION À L'INTENTION DES CONFÉRENCES

Pour une formation continue et régulière lors de vos réunions, choisissez des articles dans # s 2.2.1 à 2.2.15, et dans Section 3 - Dispositions spécifiques des Statuts canadiens # s 3.1 à 3.22 et demandez à des membres de discourir brièvement sur leur choix - c.-à-d. que dit l'article 3 dit au sujet de la sensibilisation publique et les communications? Pour certains exercices spirituels, lisez et discutez l'article 1.1 Principes fondamentaux, y compris la section 1.2 intitulée Les pauvres. Ou lisez et discutez l'Article 5 - Annexes - # 5.11 Aller à la rencontre des personnes dans le besoin, y compris les citations de la Règle internationale.

*Mary Grad, responsable
Comité national de formation*

COMMENT NOUS ENSEIGNER NOUS-MÊMES À «SERVIR LE CHRIST DANS LES PAUVRES AVEC AMOUR, RESPECT, JUSTICE ET JOIE» - LES INTERACTIONS ENTRE LA FOI ET LES RESSOURCES DISPONIBLES SONT LES VRAIS DÉFIS D'APPRENTISSAGE AUXQUELS LES VINCENTIENS ONT TOUJOURS ÉTÉ CONFRONTÉS.

L'image a été retirée pour faciliter l'impression

FORMATION DES CONSEILLERS SPIRITUELS EN LIGNE

Le 21 août, à Saskatoon, j'ai rencontré le père Stefano Penna, directeur de l'Institut Benoît XVI pour la nouvelle évangélisation du Collège de théologie à Edmonton. Nous avons eu une rencontre très positive et avons discuté de plusieurs sujets, concernant le développement du programme de formation des conseillers spirituels, tel que :

- le budget de développement;
- la disponibilité dans les deux langues officielles;
- une structure de formation en lien avec l'orientation actuelle de « justice sociale » et comprenant des segments sur :
 - ♦ les qualités d'un conseiller spirituel;
 - ♦ le catholicisme;
 - ♦ les écritures;
 - ♦ Jésus-Christ;
 - ♦ les sacrements;
 - ♦ la prière;
 - ♦ la rédaction de réflexions spirituelles;
 - ♦ les techniques de discussion de motivation;
- le développement en consultation avec le comité de spiritualité du CNC;
- l'échéancier pour l'achèvement et la publication;
- les frais de cours.

J'espère que tous les conseillers spirituels laïcs actuels, qui possèdent une éducation ou une formation équivalente, sans toutefois posséder les qualifications équivalentes, s'assureront volontairement de profiter de cette formation d'ici la fin de leur mandat. J'aspire à ce que cette formation soit obligatoire pour tous les futurs conseillers spirituels laïcs, qui ne sont pas éduqués ou formés et qui ne possèdent pas les qualifications équivalentes. En réalité, cela devrait constituer la norme minimale pour les conseillers spirituels laïcs. Tous les prêtres et autres âmes consacrées peuvent aussi choisir de suivre cette formation s'ils le désirent.

QUALITÉS D'UN CONSEILLER SPIRITUEL

- connaît bien la voie;
- agit en tant que :
 - ♦ enseignant;
 - ♦ médecin;
 - ♦ ami;
 - ♦ bon pasteur;

DANS CE QUI EST RELATIF À DIEU

- prie pour nous;
- signale les obstacles;
- nous encourage à viser plus haut dans notre vie spirituelle;
- travaille plus fort sur les différents points qui entravent notre développement;
- nous encourage à continuer;
- nous aide à découvrir de nouveaux horizons;
- élève notre âme pour avoir faim et soif de Dieu;
- agit en tant que guide de notre vie intérieure;
- nous aide à surmonter la tiédeur dans notre vie intérieure.

La direction spirituelle a besoin d'un environnement surnaturel pour être efficace : c'est de la voix de Dieu dont nous sommes à l'écoute. Une vision du surnaturel mène à la sincérité et à la simplicité.

« Une âme sans directeur est semblable à un morceau de charbon, qui, laissé à tout seul, finit par refroidir plutôt que se consumer. » saint Jean de la Croix

QUE PEUVENT FAIRE LES CONSEILLERS SPIRITUELS EXISTANTS POUR AIDER?

D'abord et avant tout, j'encourage les conseillers spirituels existants à prier pour tous les vinciens et vinciennes, en tout temps et spécifiquement pour le père Stefano et les membres de son équipe de projet, afin que « Dieu puisse mener ce projet à bien ».

- quotidiennement, une dizaine du rosaire pour le succès de notre projet de formation en ligne de conseiller spirituel;
- hebdomadairement, assister à une messe de la semaine;
- mensuellement, assister à un service de bénédiction avec le Saint-Sacrement ou tenir une heure sainte en présence du Saint-Sacrement dans le tabernacle.

FORMATION DES CONSEILLERS SPIRITUELS EN LIGNE ... suite

Ensuite, contactez votre représentant régional au comité national de spiritualité. Partagez avec lui ou elle vos observations personnelles en tant que conseiller spirituel, les hauts et les bas, le bon et le mauvais.

Partagez vos besoins et vos désirs concernant la formation dont vous avez besoin pour diriger, soutenir et inspirer adéquatement les membres de votre conseil ou de votre conférence.

LISTE DE CONTACTS:

Représentant du Conseil régional de l'Atlantique : Parnell Kelly, parnell.kelly@eastlink.ca

Représentant du Conseil régional du Québec : Diacre Roger Dubois, rrdubois@live.ca

Représentante du Conseil régional d'Ontario : Denise Bondy, denisebondy@msn.com

Représentant du Conseil régional Western : Joseph Tsui, jtsui@gmail.com

Représentant du Conseil régional BC Yukon : Joe Rigby, jsrigby70@gmail.com

Représentante jeunesse : Sophia Mutuc, sophia.mutuc@gmail.com

QUE PEUVENT FAIRE LES VINCENTIENS ET VINCENTIENNES POUR AIDER?

Je demande, humblement, et défie tous les vincentiens et vincentiennes de prier pour les conseillers spirituels et spécifiquement pour cette intention et pour le père Stefano et les membres de son équipe de projet que «Dieu puisse mener ce projet à bien». :

- quotidiennement, pour le succès de notre projet de formation en ligne pour conseillers spirituels;
- hebdomadaire, 1 décennie du Rosaire;
- mensuel, assister à une messe de la semaine

«Chaque chrétien a besoin d'une demi-heure de prière chaque jour, sauf lorsqu'il est occupé, alors il a besoin d'une heure.» saint François de Sales

Respectueusement soumis,

*Joseph Claude Bédard, responsable
Comité national de spiritualité*

cbedard-vp@ssvp.ca

« Si Dieu est le centre de votre vie, aucun mot n'est nécessaire. Votre simple présence touchera les cœurs. » saint Vincent de Paul

L'image a été retirée pour
faciliter l'impression

Le père Stephano Penna (tenue décontractée d'été) et Claude Bédard dans les bureaux de la co-cathédrale St-Paul à Saskatoon en Saskatchewan.

NOTRE AVENIR - NOS MEMBRES ACTUELS - ET NOS NOUVEAUX MEMBRES

Regardons où nous en sommes aujourd'hui à l'échelle nationale, régionale, locale, dans tous les aspects de notre vie vincentienne. Nous serons bientôt en 2018, mais avec l'évolution rapide de la technologie et des communications instantanées en ligne, on a l'impression d'avoir vécu 28 années virtuelles de changements plutôt que seulement 8 années, depuis la première édition d'un plan national de formation. Pendant nos années de service, nous avons grandi, pris de l'expansion et adaptés nos services. Nous avons accompli tant de choses grâce au dévouement et à la détermination de nos membres - notre plus grand atout.

Bien des années ont passé depuis l'époque de saint Vincent de Paul et Frédéric Ozanam, et les actions du docteur Painchaud, en 1846, qui a amené la Société au Canada.

**« LA NATURE EXIGE QUE
LES ARBRES SOIENT
PROFONDÉMENT ENRACINÉS
AVANT DE POUVOIR PORTER
DES FRUITS ET CELA EST UN
PROCESSUS GRADUEL. »**

**Une citation de
saint Vincent de Paul
sur le fait d'être
« enraciné en Dieu »**

Rappelez-vous du **souhait de Frédéric – enserrer le monde entier dans un réseau de charité** – c'est certainement réalisable. Pensez à son utilisation prophétique du mot « réseau ». Ce mot et son intention pourraient être utilisés tels une application moderne pour renouveler et renforcer les opérations d'aujourd'hui – le réseautage !!!

Les énoncés de Vision, Mission et valeurs sont aussi vrais et aussi vibrants que jamais. Les paroles de l'évangile de saint Matthieu, chapitre 25 - versets 31 à 40 – sont aussi pertinentes qu'au jour où elles ont été prononcées.

« La Société de Saint-Vincent de Paul est fondée sur le principe du service aux pauvres.

**Ils (= tous nos membres) offrent leurs biens, leurs talents et leur richesse
au service de leurs voisins, les pauvres. »**

(Mots tirés de l'article 1.3 Spiritualité vincentienne - section 1.3.1.1 – allez le consulter)

Voilà le message et l'enthousiasme - l'esprit vincentien - que nous voulons inculquer à nos nouveaux membres et renouveler sans cesse dans le cœur et l'âme de tous nos membres - POURQUOI nous sommes devenus vincentiens.

**« JE VOUDRAIS
ENSERRER LE
MONDE ENTIER
DANS UN RÉSEAU
DE CHARITÉ. »**

Bx. Frédéric Ozanam

ENCOURAGER, ÉDUIQUER ET DÉVELOPPER NOS MEMBRES ACTUELS

AU NIVEAU DE LA CONFÉRENCE

Les conférences et les conseils particuliers sont les pierres angulaires de notre Société. Les conférences sont le point d'entrée principal des nouveaux membres. Les conférences s'occupent du recrutement, de l'orientation et des sessions de filtrage dans le but de retenir les nouveaux membres potentiels.

Les membres de conférence constituent notre source principale des nouveaux dirigeants et présidents à tous les niveaux de notre Société.

Toute notre Société en bénéficie quand nous favorisons des conférences et conseils particuliers sains, vigoureux et actifs, forts et unis par les principes énoncés dans notre vision et notre mission, et dédiés à offrir une aide personnelle et individuelle à ceux qui ont besoin de nous.

QUEL EST LE RÔLE DES CONFÉRENCES?

Les conférences, avec l'aide des conseils particuliers, **offrent des activités de formation et de renouvellement pour les membres, nouveaux et anciens, et les unités opérationnelles**, au besoin ou sur demande, et au niveau local – à mesure que de nouveaux programmes, politiques et activités sont mis en place, ou que des changements sont nécessaires dans les politiques, programmes et opérations. Les conférences tiennent des réunions régulières, présentent des sessions de formation spécifiques et individuellement ciblées, sur demande, assistent à la messe ensemble. Elles recrutent et recueillent des fonds principalement au niveau local. Ayez du plaisir pendant vos réunions, célébrez les jours de fête, organisez des rencontres saisonnières.

QUE PEUVENT FAIRE LES CONSEILS PARTICULIERS POUR SOUTENIR LEURS CONFÉRENCES ?

Organiser des sessions de revue des procédures et des responsabilités, pour vous assurer que les dossiers des procédures, rapports réguliers et tenue de livre sont ouverts et actifs, que ces actions sont encore pertinentes dans le cadre de vos activités et non seulement considérées comme « des mots ».

Obtenez de l'aide pour rajeunir certaines activités ou procédures de votre conférence, veillez à ce que le filtrage et la formation soient mis en pratique? N'hésitez pas à communiquer régulièrement avec votre conseil central ou régional. Tout le monde a besoin d'encouragement et d'aide de temps à autre.

NOTRE AVENIR - NOS MEMBRES ACTUELS - ET NOS NOUVEAUX MEMBRES... suite

ENCOURAGER, ÉDUIQUER ET DÉVELOPPER NOS NOUVEAUX MEMBRES

AU NIVEAU DE LA CONFÉRENCE

Il y a une grande différence entre former les membres existants et les efforts et le dévouement requis pour encourager, recruter et orienter les nouveaux membres et leur donner la formation de base.

Il faut toujours être en mode recrutement – surtout au niveau de la conférence. Pourquoi ? Parce que vous ne savez jamais quand ni où un membre potentiel peut se présenter.

Un nouveau membre n'est « nouveau » qu'une seule fois. Nous voulons consacrer nos efforts et nos encouragements les plus ciblés sur nos nouveaux membres.

Rappelez-vous que les conférences constituent la PRINCIPALE porte d'entrée des nouveaux membres.

Le processus de filtrage vient en premier et exige environ deux semaines pour être complété, après les premiers entretiens avec le président ou le délégué afin d'établir un bon ajustement avec la conférence.

Engagez donc votre nouveau membre dès le début, pendant que le processus de filtrage suit son cours. Attribuez un mentor à chaque nouveau membre. Invitez-le à la prochaine réunion. Faites-le participer à toutes les activités et les célébrations planifiées. Apprenez à connaître la nouvelle recrue – ses antécédents, ses talents. Captez leur enthousiasme. Enseignez-lui ce que cela signifie d'être un vincentien.

Il est essentiel d'entreprendre la formation d'introduction à notre vie vincentienne - les messages inhérents aux modules d'initiation du Canada et aux modules internationaux sont pertinents et vrais, même si les trousseaux ont besoin d'être mis à jour. www.ssvp.ca/fr/formation-conseil-national

Chaque conférence a besoin d'un plan pour l'éducation et la formation de leurs plus récents membres. Sans un plan, il n'y a pas de croissance, quel que soit le nombre de membres en plus.

Nous sommes tous confrontés par le manque de nouveaux membres.

Quelles sont nos erreurs et comment pouvons-nous y remédier ?

Quel est votre plan et est-il efficace pour vous ?

Prévoyez-vous partager avec les autres vos réussites en matière de recrutement et de rajeunissement?

ÉTAPES POSSIBLES D'UN PLAN DE RECRUTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Le comité de formation souhaite élaborer de nouveaux programmes de formation, couvrant tant l'orientation des nouveaux membres que le renouvellement des membres existants.

Nous prévoyons travailler sur ce projet en compagnie des régions, conseils et conférences, à partir des valeurs et des leçons de l'ancien matériel de formation. Nous allons explorer les meilleures façons de partager ce matériel - auto-apprentissage, vignettes, Youtube, etc. - en adoptant un style accrocheur, coloré, qui évite d'être verbeux et est axé sur l'adhésion à la Société. Les imprimés - brochures, affiches, couleurs, graphisme de qualité, illustrations, anecdotes, etc. - pour affichage local et dans les bulletins paroissiaux et étalages de dépliants - qui portent tous le logo canadien universel arborant le poisson et les initiales de la SSVP.

Notre comité cherche comment mettre à jour les messages originaux, pour qu'ils se distinguent dans le monde de 2018 et les années subséquentes. La diffusion de notre message et l'accueil des nouveaux membres dans la Société constituera l'un de nos défis à mesure que les années passent.

AUX RÉGIONS, CONSEILS, CONFÉRENCES ET À TOUS CEUX ET CELLES QUI LISENT CET ARTICLE

Nous pensons que le COMMENT doit venir de vous - vos idées, plans, suggestions et histoires de réussite - de vous, les présidents et les membres qui ont vécu la recherche de nouveaux membres et les efforts pour conserver et motiver les membres existants.

Tous les membres pourront tirer profit du renouvellement des programmes complets de formation spirituelle et temporelle, ayant une portée régionale et présentés aux niveaux des conseils particuliers et conférences. Vous pourrez entendre et lire la suite à mesure que les sessions de planification progressent.

LE COMITÉ DE FORMATION SOUHAITE SAVOIR

Comment la technologie peut-elle nous aider à livrer notre message vincentien aujourd'hui et auprès des générations futures ?

À quelle fréquence recrutez-vous ? Régulièrement toute l'année, ou seulement lorsque vous recherchez de nouveaux membres. Votre stratégie actuelle fonctionne-t-elle pour vous ? Avez-vous affiché pour des postes particuliers ou simplement pour des nouveaux membres ?

De quelles méthodes d'orientation et de formation vous servez-vous dans le moment, s'il y a lieu ? À quelle fréquence organisez-vous des sessions de formation de mise à jour et ces dernières sont-elles présentées par le CP ou la conférence ? Êtes-vous disposés à partager avec nous vos meilleures pratiques et histoires de réussites ?

Envoyez vos suggestions et échantillons à education@ssvp.ca. Veuillez inclure votre nom et l'endroit où se trouve votre conférence ainsi que l'adresse courriel de retour, bien que cela ne constitue pas un prérequis à l'envoi de vos suggestions.

*Mary Grad, responsable
Comité national de formation*



AGA 2018 – APPEL AUX ATELIERS – HORAIRE DU JEUDI RÉVISÉ

- **SOMMAIRE DU COMITÉ DE FORMATION SUR NOS ATELIERS DE 2017**
- **COMMENTAIRES PROVENANT DU SONDAGE REMPLI PAR LES PARTICIPANTS**
- **ET NOS RECOMMANDATIONS POUR L'HORAIRE DES ATELIERS DE 2018**

Nous avons offert un total de 18 ateliers lors de l'AGA de 2017, 16 ateliers le jeudi et 2 ateliers le samedi, tous des originaux, aucune répétition. Nous avons aussi fait parvenir à chaque animateur un exemplaire du sondage et des commentaires concernant leur session et nous leur avons demandé de remplir un sondage à l'intention du comité, sur leur propre expérience en tant qu'animateurs. Nous avons été agréablement surpris des réponses reçues, tant de la part des participants que des animateurs. Merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre aux sondages.

Nous publions dans ce numéro un appel aux ateliers anticipé. Nous avons déjà commencé à établir une liste de titres, d'idées et d'animateurs intéressés pour les ateliers. Vous pourrez lire plus de détails sur les titres et sujets des ateliers prévus dans le numéro d'avril 2018 de Formation d'aujourd'hui.

**SI VOUS AVEZ DES
SUGGESTIONS OU DES
QUESTIONS SUR LA
PRÉSENTATION OU LES
SUJETS D'ATELIERS,
VEUILLEZ NOUS ÉCRIRE
PAR COURRIEL À
education@ssvp.ca**

PRINCIPALES SUGGESTIONS CONCERNANT LES ATELIERS

1

Davantage de choix d'ateliers en répétant certains ateliers, pour offrir l'occasion de choisir les sujets favoris. Nos objectifs en 2018 : étudier la possibilité d'offrir une possibilité de 24 sessions d'ateliers, dans 6 locaux différents et en offrant 4 ateliers individuels à chaque plage horaire. Nous tenterons d'offrir des répétitions d'au moins la moitié des demandes d'ateliers acceptées. La trousse d'inscription remise à l'AGA contiendra la liste finale des ateliers et la description de chacun d'eux, y compris les noms des animateurs.

2

Modifier l'horaire des ateliers pour permettre davantage de temps de déplacement entre les sessions. Nous avons aussi demandé que les pauses et rafraîchissements soient prévus dans le même édifice que les ateliers. Voir l'horaire proposé à la page suivante.

3

Locaux plus spacieux, plus de sièges, des microphones pour les animateurs. Ces commentaires ont été envoyés aux organisateurs de l'AGA de 2018.

AGA 2018 – APPEL AUX ATELIERS – HORAIRE DU JEUDI RÉVISÉ... suite

HORAIRE PROPOSÉ POUR LES ATELIERS DU JEUDI 21 JUIN 2018

HEURE	ACTIVITÉ
Matin jusqu'à 9 h 00	Déjeuner, inscription, etc. Déplacement vers les locaux des ateliers
9 h 00 à 10 h 15	Première série d'ateliers
10 h 15 à 10 h 45	Pause
10 h 45 à 12 h 00	Deuxième série d'ateliers
12 h 00 à 13 h 00	Dîner
13 h 15 à 14 h 30	Troisième série d'ateliers (15 minutes de plus pour se déplacer de la salle du dîner vers les ateliers)
14 h 30 à 15 h 00	Pause
15 h 00 à 16 h 15	Quatrième série d'ateliers
16 h 15 jusqu'aux activités de la soirée	Souper, messe, etc. Cérémonies d'ouverture

AGA 2018
« ENSEMBLE EN FAMILLE »
ST. JOHN'S, T.N.-L.
20-24 JUIN

NOTES

L'horaire ci-dessus ne concerne que les ateliers du jeudi. D'autres réunions ont lieu pendant la matinée et diverses réunions de comités sont prévues dans l'après-midi.

La trousse d'inscription, disponible à l'AGA, contiendra tous les détails sur les autres activités du jeudi ainsi que sur les autres jours et événements prévus pendant l'AGA.

St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

L'image a été retirée pour
faciliter l'impression

INVITATION À ANIMER UN ATELIER - AGA 2018

Le thème présenté lors de la prochaine AGA est :

« ENSEMBLE EN FAMILLE »

Ce thème a été choisi afin qu'en tant que vincentiens, nous prenions le temps de réfléchir sur la façon dont nous interagissons avec les gens que nous aidons. Les ateliers peuvent être développés autour de ce thème.

ATELIERS PRÉSENTÉS PAR LE COMITÉ D'ÉDUCATION NATIONAL – LES SUJETS VARIENT D'UNE ANNÉE À L'AUTRE:

1. Rôles du président et de l'exécutif - Conférences et conseils
2. Planification de la relève - Conférences et conseils
3. Politiques et procédures
4. Recrutement et procédures
5. Formation des formateurs

POUR PRÉSENTER UN
ATELIER, SVP REMPLIR
CE FORMULAIRE

AUTRES SUJETS D'ATELIER POSSIBLES:

1. Causes structurelles de la pauvreté
2. Collaboration avec d'autres organismes
3. La spiritualité du travail d'un vincentien
4. Fondations de notre Société
5. Oeuvres spéciales - l'image publique de notre Société
6. La SSVP au nord du 60^e
7. La prise de position et comment s'y prendre pour qu'elle soit efficace
8. Projets de changement systémique
9. Les jeunes en action
10. Financement

En général, les ateliers durent environ 75 minutes.

Veillez soumettre vos propositions d'atelier et le matériel requis, pour le 2 mars 2018, à :

Mary Grad, comité national de formation
mrosegrad@rogers.com
71 Waxwing Crescent
Guelph ON N1C 1E3

Titre de l'atelier : _____

Atelier présenté en : Français ____ Anglais ____

Description de l'atelier : _____

Nom de l'animateur : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Téléc : _____

Courriel : _____

Courte bio de l'animateur : _____

Lien du titre/sujet avec le thème de l'AGA : _____

Dimensions/type de local requis : _____

Matériel AV requis : _____

La documentation à remettre aux participants doit être fournie par l'animateur.

SVP envoyez pour au plus tard le 2 mars 2018, à :

Mary Grad, comité national de formation
71, Waxwing Crescent
Guelph ON N1C 1E3
mrosegrad@rogers.com

Approuvé par le comité national de formation.

Date: _____

SAVIEZ-VOUS?

*Vous trouverez dans
les prochains Vincenpaul
des informations ,
directives et autres articles
ou visitez le
www.ssvp.ca*

Les rapports régionaux doivent parvenir au bureau national au plus tard le 30 mars de chaque année. En vous conformant à cette procédure, vous permettez la compilation des données qui serviront à produire un rapport annuel précis, présenté devant l'AGA annuel de juin. Il est souhaitable que les rapports régionaux soient transmis par voie électronique, depuis le niveau des conférences, en passant par les différents niveaux supérieurs jusqu'au conseil régional. Vous pouvez imaginer la quantité de papier qui peut être ainsi épargné, en considérant nos plus de 800 conférences à travers le Canada. Tous les formulaires requis, incluant les directives servant à les compléter et à les soumettre, sont disponibles à www.ssvp.ca, sous l'onglet « **MEMBRES** ».

Vous retrouverez dans **Facebook** plusieurs groupes tels que SSVP Canada Activities-Activités, SSVP Canada Social-justice-sociale et SSVP Canada Twinning-jumelage. Visitez les pages pour vous tenir au courant de ce qui se passe au pays. SSVPNL 2018 AGA a aussi une page Facebook. Retournez-y souvent, car des mises à jour sont effectuées régulièrement.

Documents de formation : La politique sur la sensibilisation et la prévention de l'abus/discrimination/harcèlement se trouve dans le site www.ssvp.ca, sous l'onglet « **MEMBRES** », dans la section « **FORMATION – CONSEIL NATIONAL** ». Cette formation est également disponible auprès du bureau national, sous forme de présentation PowerPoint et elle peut vous être envoyée par courriel. Il s'agit d'une excellente formation à visionner avec vos membres lors de réunions mensuelles.

La **lecture** de passages du **Livre de la Règle** lors de vos réunions mensuelles est une très bonne façon d'éduquer vos bénévoles. Demandez à votre conseiller spirituel d'en lire de brefs passages à chaque réunion.

Réservez cette date ! L'AGA 2018, à St. John's, TN – du 20 au 24 juin

*Judy Peddle, membre du comité national de formation
Conseil régional de l'Atlantique*



MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa, Ontario K1B 3K3
Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787
Télec : 613 837-7375
Agence du revenu du Canada
Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

Publication officielle de la
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada
ISSN 2560-8258
Fait avec la collaboration de :
Ghislaine DuNord, Ellen Schryburt, John Grocholski,
Denise Miron, Mary Baskin, Mary Grad et Judy Peddle
Editrice : Nicole Schryburt
Conception graphique : Nicole Schryburt



national@ssvp.ca



www.ssvp.ca



SSVP Canada
SSVP Canada Activities-Activités
SSVP Canada Social-Justice-Sociale
SSVP Canada Twinning-Jumelage